

COMMUNIQUE DE PRESSE

La Commission Européenne met la France sous surveillance renforcée : *quid* de l'évolution des taux de crédit immobilier ?

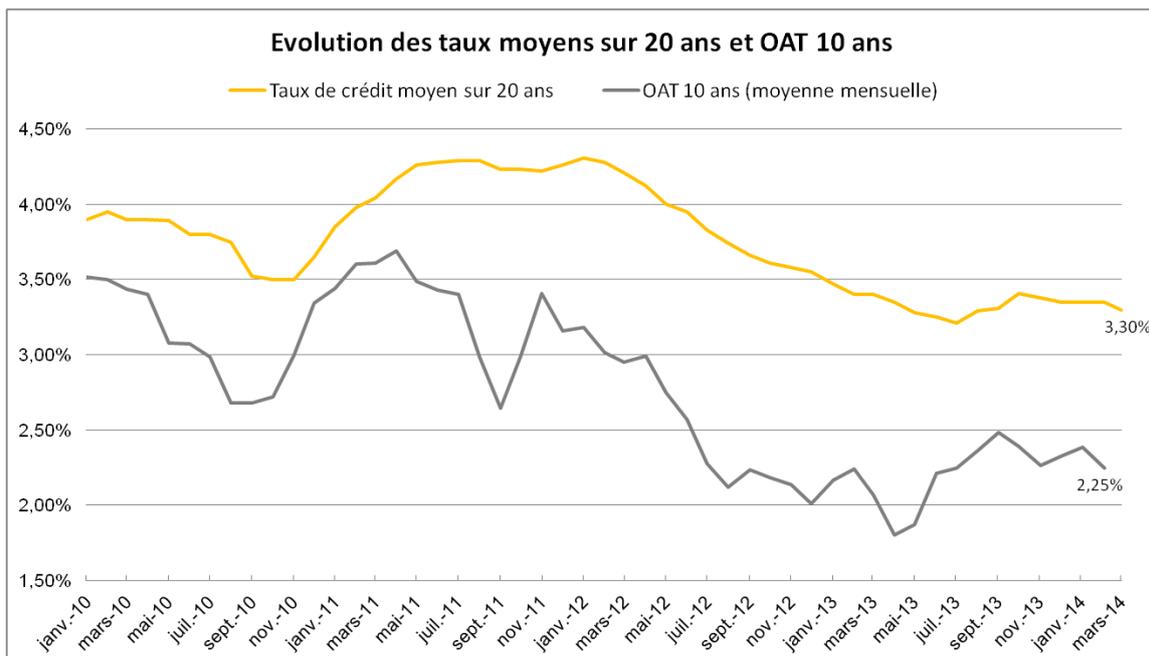
Paris, le 5 mars 2014 – La Commission Européenne, dans un rapport publié ce 5 mars, annonce qu'elle exercera un contrôle spécifique sur les comptes publics français. Toutefois, cette décision, à l'instar de la perte du triple A puis du AA+, ne devrait pas influencer sur le taux des OAT et donc sur l'actuel bas niveau des taux de crédit immobilier.

La Commission européenne pointe une nouvelle fois les faiblesses macroéconomiques de la France en la plaçant ce mercredi sous surveillance renforcée. Cette décision n'est en rien une surprise pour les marchés financiers qui analysent à chaque instant la situation économique des pays. Cette mise sous surveillance accrue n'engage d'ailleurs aucune action coercitive concrète pour forcer la France à accélérer son rythme de réformes.

Cette décision peut-elle avoir des conséquences sur les taux de crédit immobilier ?

En l'absence d'effet de surprise et de conséquence économique, la surveillance renforcée de la France par la Commission européenne ne devrait **pas avoir d'impact notable et durable sur les taux des obligations assimilables au Trésor (OAT)**. Rappelons que la perte du triple A français en novembre 2012 n'avait pas été suivie de conséquences sur les taux malgré la forte médiatisation de l'évènement.

Les banques déterminent le niveau des taux fixes de crédit immobilier en fonction du taux de l'OAT 10 ans : comme les taux OAT ne devraient pas être impactés par la mise sous surveillance renforcée de la France, le coût des emprunts immobiliers ne devrait pas l'être non plus.



« Le taux bas des OAT, et la stratégie commerciale offensive d'un grand nombre d'établissements bancaires, expliquent le niveau toujours très attractif des taux de crédit, et nous ne percevons pas de pression forte à la hausse à ce stade. » analyse Hervé Hatt, président de Meilleurtaux.com.

Taux fixes par régions* - au 28 février 2014

	Taux sur 15 ans			Taux sur 20 ans			Taux sur 25 ans		
	Excellent	Très bon	Bon	Excellent	Très bon	Bon	Excellent	Très bon	Bon
National	↓ 2,50%	↓ 2,80%	↓ 2,90%	↓ 2,82%	= 3,05%	= 3,10%	↓ 2,97%	↓ 3,37%	↓ 3,50%
Région parisienne	= 2,65%	↓ 2,80%	= 3,16%	= 2,90%	↓ 3,05%	= 3,40%	= 3,40%	↓ 3,50%	= 3,75%
Nord	↓ 2,61%	↓ 2,80%	= 3,19%	= 2,90%	↑ 3,24%	= 3,51%	= 3,40%	= 3,60%	= 3,85%
Ouest	↓ 2,50%	↓ 2,80%	↓ 2,95%	↓ 2,82%	↓ 3,05%	↓ 3,33%	↓ 2,97%	↓ 3,37%	= 3,56%
Sud Ouest	= 2,65%	= 2,85%	= 2,99%	= 2,90%	= 3,10%	= 3,35%	= 3,30%	= 3,60%	= 3,65%
Sud Est	↓ 2,61%	↑ 2,95%	↓ 3,11%	= 2,90%	= 3,05%	= 3,50%	= 3,40%	= 3,60%	= 2,70%
Rhône Alpes	= 2,65%	↓ 2,90%	↓ 3,15%	= 2,90%	↑ 3,15%	↓ 3,50%	= 3,40%	= 3,60%	= 3,74%
Est	↓ 2,56%	↓ 2,80%	↓ 3,06%	= 2,90%	↓ 3,05%	↓ 3,34%	= 3,40%	↓ 3,55%	↓ 3,60%

* Taux hors assurance

À propos de Meilleurtaux – www.meilleurtaux.com

Depuis sa création en 1999, Meilleurtaux conseille les particuliers à la recherche d'un crédit immobilier. Il les met en relation avec les établissements bancaires susceptibles de leur accorder la meilleure solution de financement (taux du crédit, assurance de prêt, etc.), compte tenu de leur profil et de leur projet. Les services sont accessibles à partir du site Internet, via les plates-formes téléphoniques, ou auprès de l'une des 188 agences à Paris et en région.

Contacts

Meilleurtaux.com – Presse

Louis Bonte

Tél. : 01 40 89 96 47

louis.bonte@agence-elan.com

www.meilleurtaux.com